

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
Ecole primaire de VOLAMAU
Lundi 26 juin 2023

Présents :

SIGRP : Mme Stéphanie Rieu

Mairie : M. Antoine Alberti (Maire de Vogüé), M. Vincent Cervino (Maire de Lanas), Mme Corinne Guillemain (mairie de Vogüé), Mme Frédérique Chevalier (mairie de Vogüé), Mme Valérie Briand (mairie de Vogüé),

Enseignants : Mme Isabelle Martra (PS – MS), Mme Magalie Lazarus (CE1-CE2), Mme Marie-Aurore Rey (CE2-CM1), M. Damien Sarasin (TR, classe GS/CP), M. Martin Pelé (classe CM2), Mme Carole Poussin (enseignante CP/CE1), Mme Sophie Bigard (maître E RASED), Mme Estelle Jouffre (CM2 et directrice),

Représentants de parents d'élèves : Mme Céline Craeye, Mme Sophie Hilaire - Beranger, M. Florimont Carton, Mme Nathalie Vandromme, M. Guillaume Vermorel, Mme Marjorie Arsac

Excusés : Mme Christine Collet (enseignante GS/CP), M Jean-Claude Bacconnier, président du SIGRP

Mme Jouffre tient à s'excuser d'avoir oublié de présenter Mme Sophie Bigard maître E au RASED qui intervient auprès des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et la remercie pour sa présence.

Mme Jouffre précise qu'un point est à ajouter à l'ordre du jour : présentation du protocole harcèlement.

I. Effectifs et répartition 2023

23 départs sont prévus en cette fin d'année

23 nouveaux élèves sont inscrits à ce jour.

Inscriptions rentrée 2023 au 26.06.2023 - Total : 131 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	11	9	16	14	20	23	18

Répartition possible

Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Classe 6	
PS	MS	PS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
9	11	11	9	16	6	8	14	6	16	6	18
20		20		22		22		23		24	

II. Projets de l'année et actions pédagogiques

A. Projet danse contemporaine avec Yvan Gascon,

Le projet Bals en liance avec Yvan Gascon, danseur et chorégraphe albenassien, s'est poursuivi avec deux interventions dans les classes de PS/MS, CE1/CE2 et CE2/CM1. Ces interventions ont abouti à la réalisation d'un spectacle de danse proposé lors de la fête de l'école le samedi 24 juin 2023.

Coût de cette intervention : 500 € entièrement financés par l'Amicale Laïque que nous remercions.

B. Projet randonnées dans la continuité de découverte de l'environnement proche.

Les deux classes de PS/MS et GS/CP ont poursuivi leurs randonnées, les jeudis matins, à la découverte de notre environnement. Ce projet se terminera par une journée randonnée et pique-nique le lundi 3 juillet.

C. Projet insectes.

Les 5 classes de PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 ont participé à une journée au muséum de Balazuc les mardi 23 mai et jeudi 25 mai.

Au programme :

- Les fossiles empreintes du vivant, les traces d'insectes au cours du temps (visite de l'exposition + atelier de moulage de fossiles)
- Les insectes à la loupe (visite de l'exposition + atelier d'observation et de découverte)
- Balade naturaliste de recherche et observation des insectes

Coût de la journée : 1878 € (500 € de bus et 1378 € pour le Muséum).

Une participation aux familles de 2€ par enfant a été demandée (109 x 2 = 218 €) .

Reste à charge de l'Amicale 1660 € .

D. Rencontres sportives du secteur collège de Villeneuve de Berg

Jeudi 6 avril ont eu lieu à Lanas les premières rencontres sportives des élèves de CM2 du secteur collège de Villeneuve de Berg. 4 écoles étaient concernées :

- Volamau
- Lavilledieu
- Saint Germain
- Saint Jean le Centenier

Ont été proposés aux élèves :

- Une course d'orientation dans Lanas organisée par M. Martin Pelé
- 4 ateliers « apprendre à porter secours » - dont 2 ateliers menés par deux pompiers professionnels.

La deuxième rencontre sportive, qui devait avoir lieu à le 9 juin à Villeneuve-de-Berg, a été annulée à cause de la météo.

E. Accueil de stagiaires belges dans la classe de CE1-CE2

Mme Lazarus a accueilli avec ses élèves une jeune stagiaire belge pendant deux semaines, qui est venue observer le fonctionnement du système éducatif français. Ce fut l'occasion d'échanger, de partager.

F. Les dangers d'internet

Le jeudi 4 mai, les élèves de CM2 ont passé leur permis internet. Ils l'ont tous réussi. Le « Permis Internet pour les enfants » est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. Le Permis Internet est proposé aux enseignants par les forces de gendarmerie et de police dans le cadre de leurs actions habituelles de prévention en milieu scolaire.

G. Classe de découverte CM2

Du 31 mai 2023 au 2 juin 2023 à Montselgues.

Budget : 3317 € (hébergement + activités) + 820 € (transport) = 4137 €

Financés comme suit :

- Amicale 1000 €
- SIGRP 462 €
- Coopérative scolaire 1215 €
- Familles 73 € par élève

H. Fête de l'école

Elle a eu lieu le samedi 24 juin 2023 à Saint – Maurice d'Ardèche. La journée s'est très bien passée. Merci à l'Amicale Laïque pour l'organisation de cette journée.

III. Budget

Le budget de fonctionnement alloué par le SIGRP est le suivant :

45€ par élève pour l'année scolaire

+ une enveloppe de 300 € par classe pour des jeux ou des livres.

Mme Jouffre remercie le SIGRP pour ce budget qui permet de fonctionner sereinement.

Pour l'année scolaire écoulée, les budgets de toutes les classes ont été utilisés sauf :

- Classe CE2-CM1 : reste 106 €
- Collectif : reste 266.83 €

IV. Evaluation d'école

A compter de la rentrée scolaire 2022, toutes les écoles de France seront évaluées tous les 5 ans. L'école Volamau était engagée dans ce processus d'évaluation dès cette année.

Finalités : améliorer le service public d'enseignement

Améliorer la qualité des apprentissages

Améliorer le parcours de l'élève

Améliorer la réussite éducative.

Il s'agit pour chaque école d'interroger ses points forts et ses points faibles afin d'établir un projet d'école cohérent qui réponde aux besoins spécifiques de l'école en tenant compte de ses particularités.

Temps 1 de septembre 2022 à mars 2023 : auto-évaluation pilotée par la directrice et conduite par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Mme Jouffre a remis le rapport d'auto-évaluation à l'équipe externe d'évaluation avant le 23 mars.

Temps 2 d'avril 2023 à juin 2023 : L'évaluation externe qui a eu lieu le jeudi 4 mai, conduite par une équipe de trois personnes expertes, extérieures à l'école : Mme Lévy, IEN (Inspectrice de l'Education Nationale) du Teil, M.Bougeard CPC (Conseiller Pédagogique de Circonscription) et M. Benkara, CPE (conseiller pédagogique d'éducation) A l'école Volamau, ils ont rencontré deux représentantes des parents d'élèves, 20 élèves, 3 ATSEM, 4 enseignants et la directrice.

A l'issue de cette demi-journée, les évaluateurs ont fait un premier retour à l'équipe enseignante.

Notre école faisait partie d'un regroupement avec les écoles primaire et maternelle de Lavilledieu.

Aussi le 13 juin, a eu à Lavilledieu une réunion de restitution et de présentation du pré-rapport.

De cette évaluation a découlé une problématique, commune aux trois écoles, proposée par l'équipe externe.

« Comment renforcer la communication au sein de la communauté éducative pour maintenir le climat scolaire favorable mais aussi développer la liaison inter classe et inter degré en s'appuyant notamment sur le parcours culturel ? »

L'école Volamau est concernée par un double objectif :

- Renforcer la communication au sein de la communauté éducative
- Favoriser un parcours culturel et artistique au service de tous les élèves

Mme Jouffre présente en conseil d'école le rapport final d'évaluation et une synthèse de ce rapport avec les principaux points qui ont été mis en évidence et qui serviront de base de travail pour le futur projet d'école mais également pour l'élaboration du PIP (Projet d'Innovation Pédagogique) :

SYNTHESE

Axe 1 : les enseignements, les apprentissages et le parcours des élèves

Points d'appui forts :

Équipe stable avec des valeurs communes
Réflexion sur la différenciation et le décloisonnement

Points de progression :

Poursuivre la réflexion sur la différenciation et l'harmonisation des pratiques
Mise en place d'une réflexion commune sur les pratiques enseignantes et notamment la différenciation.

Un objectif : améliorer et harmoniser la différenciation des apprentissages afin de prendre en compte les besoins de chaque élève,

Une action : Utiliser l'expérimentation décloisonnement sur la résolution de problème ou les rituels pour l'étendre à d'autres domaines d'activité et proposer des actions concrètes de différenciation

Axe 2 : vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

Points d'appui :

- Un climat scolaire de qualité : règles de vie claires et bien identifiées, ambiance de travail agréable
- Travail en EMC : utilisation du message clair, ateliers philo, permis internet, sensibilisation au harcèlement, conseil municipal des enfants etc ,,,
- Des locaux agréables

Points de progression :

- Aménagement des cours de récréation
- Harmonisation des différents temps de l'élève
- Proposer de nouvelles modalités d'organisation des réunions

Un objectif : maintenir le climat scolaire très favorable

Une action : travailler ensemble un PIP pour favoriser le bien être à l'école de 7h30 à 18h15

Axe 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Points d'appui :

- Bonne communication
- Projets communs et fédérateurs

Points à améliorer :

- œuvrer pour la continuité des parcours
- Poursuivre une réflexion commune sur les APC

Un objectif : optimiser les temps institutionnels de concertation

Une action : Mettre en place un objet précis de travail favorisant le parcours de l'élève (outils, méthodes, règles...)

Axe 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Points d'appui :

- Bonnes relations avec les différents partenaires

Points de progression :

Renforcer les partenariats et proposer un parcours culturel ambitieux

Des objectifs : maintenir la communication et le travail partenarial de qualité avec les parents, la mairie et développer un parcours culturel ambitieux.

Des actions : proposer des nouvelles modalités de réunions aux parents, un outil simple et harmonisé de communication numérique avec les familles (Klassly) et une plaquette d'informations commune au SIGRP, à la Communauté des communes et à l'école : qui fait quoi ? A qui s'adresser ?

Proposer des activités culturelles sur les différents temps de l'enfant (poursuivre la réflexion sur les APC)

Deux actions fondamentales ont été actées pour la rentrée prochaine :

- **La modification de l'organisation des réunions de rentrée.**

Seules les enseignantes de maternelle et Mme Poussin maintiendront une réunion de rentrée pour les parents des élèves de PS et CP, un soir après la classe, la semaine de la rentrée.

Les autres rencontres auront lieu le samedi 23 septembre à l'école. Les modalités seront précisées aux parents d'élèves à la rentrée de septembre.

- **L'utilisation d'une application numérique unique de communication entre l'école et les familles.**

Klassly est une application de communication française entre les écoles et les familles disponible sur l'Apple Store et le Google Play Store, et via le site fr.klass.ly. Chaque enseignant crée son compte et sa classe, puis chaque parent demande à rejoindre la classe, demande qui doit être validée par l'enseignant.

Un courrier sera transmis fin août aux familles pour expliquer le fonctionnement de cette application et les modalités d'inscription.

V. Protocole Harcèlement

A la demande du ministère de l'Education Nationale, toutes les écoles sont invitées à élaborer un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire. Une synthèse du protocole de l'école Volamau validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale est présentée en conseil d'école.

4 axes sont à travailler avec des objectifs et des actions de prévention pour une durée de 4 ans de 2023 à 2026.

PREVENIR Objectif : Motiver les élèves par des actions concrètes. Comment ? Elaborer des règles claires avec les élèves. Accentuer la surveillance Accueillir et faire accueillir Travailler les compétences psycho-sociales Quoi ? Rajouter un article dans le règlement intérieur Former des élèves médiateurs	SENSIBILISER Objectif : sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme Comment ? Réaliser des actions de sensibilisation Travailler la question du harcèlement Mettre en œuvre 10 heures d'enseignement Quoi ? Informier davantage les parents Permis internet Séquences sur le harcèlement et le cyberharcèlement
SE FORMER Objectif : Sensibiliser tous les personnels Comment ? Former des personnes ressources Quoi ? Elaborer un protocole harcèlement Prévoir une réunion avec tous les personnels	MIEUX PRENDRE EN CHARGE Objectif : donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques Comment ? Formaliser le circuit de l'information dans l'établissement Quoi ? Porter à la connaissance de tous le protocole de prise en charge de la circonscription Former les adultes à la méthode PIKAS, méthode de préoccupation partagée

Ce protocole et les actions à venir seront détaillés lors des rencontres parents- enseignants de rentrée.

VI. Elections des représentants des parents d'élèves.

Conformément à l'arrêté du 19 août 2019 **modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école : « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école après avis du conseil d'école ».**

Il est donc décidé que les élections de la prochaine année scolaire se feront exclusivement par correspondance.

VII. Ménage, travaux été 2023

Le ménage des locaux sera effectué la semaine du 28 août.

Le SIGRP a engagé des travaux de peinture dans le couloir de la Maternelle. Progressivement, ce sont tous les espaces du rez-de-chaussée qui seront repeints.

Mme Jouffre demande qu'une fiche de poste soit mise à disposition des employés communaux avec toutes les tâches à effectuer à l'école chaque mercredi afin que rien ne soit oublié.

VIII. Accueil des loisirs à l'école.

A partir du 10 juillet et jusqu'au 25 août la Communauté des Communes des Gorges de l'Ardèche organisera l'accueil des loisirs dans l'école mise à disposition par le SIGRP. Seront utilisés les espaces suivants :

- Classes de Mme Jouffre et Mme Rey
- Cantine
- Garderie
- Cour de récréation nord

M. Carton remercie la Communauté des Communes qui s'est efforcée d'organiser le service de manière à pouvoir accueillir les enfants en situation de handicap.

IX. Cantine

Demande est faite par les parents d'élèves que soit amélioré le service de cantine scolaire, les élèves des grandes classes souhaiteraient manger plus tôt. Mme Rieu rappelle qu'un gros travail a été engagé et que la gestion du service de cantine s'est nettement améliorée. Les enfants sont associés au service et le climat dans l'espace cantine est bien meilleur. Les règles de vie ont été travaillées et harmonisées avec le temps scolaire. Ce travail se poursuivra l'année prochaine afin que tous les enfants se sentent bien pendant le temps méridien.

Il est, par ailleurs, acté que le SIGRP donnera des informations supplémentaires sur le coût de la cantine. Il paraît important de préciser qu'une partie non négligeable du coût est pris en charge par les mairies.

Une réflexion sur l'aménagement des cours de récréation sera menée au mois de septembre.